
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01382 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Education Spécialisée au profit des personnes vivant avec un handicap physique, session 2023.

Ce sont :

ADJOINTS EN EDUCATION SPÉCIALISÉE (HANDICAP PHYSIQUE)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	POMA MOUSSA	000071-174-03	B15803682	31/12/94
2°	SANGNA DIAMOUDI LOUIS	000014-174-03	B8549649	31/12/99
2°	SELABOU ABOUGA ALAIN	000056-174-03	B18176598	20/09/95
2°	KAFANDO ABDOUL-AZIZ	000010-174-03	B8843960	16/12/00
5°	KABORE FLORENCE	000048-174-03	B14921553	01/01/89
6°	SABARZONA ATABOUNGA	000023-174-03	B9762235	31/12/98

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

